



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2020-2021
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 23 septembre 2020, à 19 h 30, par vidéoconférence via l'application Teams.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pierre Berniqué, représentant des entreprises et PRÉSIDENT
Jessica Myre, représentante sociocommunautaire
Martin Thauvette, représentant des entreprises
Alain Joubert, représentant du personnel enseignant
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Julien Poirier, représentant du personnel professionnel

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Diane Lachance, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Alexandre Carrière, représentant des élèves
Julian Desforges, représentant des élèves
Véronique Prévost, représentante des élèves

1. Mot de bienvenue

Diane Lachance souhaite la bienvenue aux membres et animera la rencontre jusqu'au point 4. Mme Lachance informe les membres qu'Alexandre Carrière représentera les élèves. Il est absent aujourd'hui.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Élections d'un ou d'une présidente

Diane Lachance informe les membres que Pierre Berniqué accepte de poursuivre en tant que président du conseil d'établissement. Il est prêt, toutefois, à laisser la présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction.

Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :

QUE Pierre Berniqué soit le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ 20-21-230

CÉ 20-21-231

PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2020-2021
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 20-21-232	<p>4. Élections d'un vice-président ou d'une vice-présidente</p> <p>Diane Lachance informe les membres que le projet de Loi 40 adopté en février dernier introduit le poste de vice-président. Ce dernier anime les rencontres en l'absence du président. Le mandat du vice-président est d'un an. Mme Lachance rappelle aux membres qui peut agir à titre de vice-président.</p> <p>Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Pierre Berniqué et résolu :</p> <p>QUE Martin Thauvette soit le vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 20-21-233	<p>5. Nomination d'un ou d'une secrétaire</p> <p>Diane Lachance informe les membres que Nancy-Ann Dorais accepte de poursuivre à titre de secrétaire du conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive.</p> <p>6. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2020</p> <p>Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 juin 2020 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 20-21-234	<p>7. Suivi au procès-verbal du 10 juin 2020</p> <p>Point 4 - Suivi au procès-verbal du 12 février 2020 : Diane Lachance rappelle aux membres que suite à l'envoi de la lettre aux employeurs, nous avons reçu deux dons de 100 \$ chacun de la part de deux entreprises.</p> <p>Chapeau les filles : Diane Lachance informe les membres que nous n'avons pas eu de lauréates, en 2019-2020.</p> <p>8. Règles de régie interne</p> <p>Diane Lachance présente et explique les règles de régie interne.</p> <p>9. Prévisions budgétaires 2020-2021</p> <p>Diane Lachance présente et explique le budget prévisionnel 2020-2021 pour le centre. Le budget prévisionnel est basé sur 482,5 ETP.</p> <p>Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :</p> <p>QUE le budget prévisionnel 2020-2021 du centre soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement 2020-2021 du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 20-21-235

10. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Diane Lachance informe les membres que le budget de fonctionnement est de 300 \$ pour l'année scolaire 2020-2021. Mme Lachance rappelle aux membres que depuis trois ans, le budget a servi à aider des élèves dans le besoin par la remise de cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence.

Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu :

QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement de 300 \$ pour l'année scolaire 2020-2021 soit remis aux intervenantes du bureau d'aide à la réussite afin qu'il serve à venir en aide aux élèves dans le besoin (ex. : cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Situation concernant la COVID-19

Diane Lachance informe les membres du fonctionnement du centre en temps de pandémie. Mme Lachance présente le fichier de consignes transmis au personnel rappelant les mesures sanitaires à respecter. Elle résume les travaux d'aménagement qui ont été effectués (flèches au sol, réaménagement des tables dans les salles de regroupement, affiches d'entrées et sorties sur les portes, etc.). Mme Lachance informe les membres que les activités habituelles ont été modifiées : Journée Portes ouvertes virtuelle en octobre, maximum de cinq élèves lors de l'activité Élève d'un jour ainsi que les Soirées d'information sur rendez-vous seulement. La formule du Salon de l'emploi devra être repensée.

12. Nouvelles cohortes 2020-2021

Diane Lachance présente le tableau des groupes visés pour l'année scolaire 2020-2021. Elle donne des informations générales sur les groupes.

13. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Diane Lachance informe les membres que le projet de Loi 40 précise que les centres de formation professionnelle doivent maintenant se doter d'un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, comme c'est le cas au secteur jeune depuis 2012. Le document devra être adopté par le conseil d'établissement. L'ensemble du personnel doit participer à son élaboration et les élèves doivent être consultés. Mme Lachance résume ce que le plan doit contenir.

14. Lettres de remerciements à Patricia Latour et Jeremy Anderson

Diane Lachance présente et fait la lecture des lettres de remerciements qui seront envoyées à Patricia Latour et Jeremy Anderson.

15. Calendrier des rencontres 2020-2021

Diane Lachance présente le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2020-2021
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 20-21-236	<p>16. Date de la prochaine rencontre le 18 novembre 2020</p> <p>Pierre Berniqué rappelle aux membres que la prochaine rencontre aura lieu le mercredi 18 novembre 2020 à 17 h 30 par vidéoconférence via l'application Teams.</p> <p>17. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p> <p>18. Clôture de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Alain Joubert et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée à 20 h 24.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Pierre Berniqué, président d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p>
---------------------	---